



Décision de radiodiffusion CRTC 2004-52

Ottawa, le 23 janvier 2004

Radio-Classique Montréal inc.
Montréal (Québec)

Demande 2003-0680-5

Avis public de radiodiffusion CRTC 2003-63

19 novembre 2003

CJPX-FM Montréal – utilisation du canal EMCS

1. Le Conseil **approuve** la demande de Radio-Classique Montréal inc., titulaire de CJPX-FM Montréal, en vue d'obtenir l'autorisation d'utiliser un canal du système d'exploitation multiplex de communications secondaires (EMCS)¹ afin de diffuser un service radiophonique principalement en langue portugaise. Le nouveau service diffusera des émissions reçues de Radio Clube Montréal (94 %) et d'autres sources (6 %).
2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement à cette demande.
3. La politique du Conseil concernant les services utilisant le canal EMCS de stations FM est exposée dans *Services utilisant l'intervalle de suppression de trame (télévision) ou le système d'exploitation multiplexe de communications secondaires (MF)*, avis public CRTC 1989-23, 23 mars 1989 (l'avis public 1989-23).
4. La politique stipule que le Conseil serait préoccupé si un service EMCS nuisait indûment aux entreprises de radiodiffusion locales en place. Le Conseil n'a reçu aucune intervention défavorable à cette demande d'un tel radiodiffuseur. Le Conseil est convaincu que l'approbation de la demande ne nuira pas indûment aux stations de radio à caractère ethnique autorisées localement.

¹ La programmation diffusée par un EMCS ne peut être captée au moyen d'équipement de radio conventionnel et requiert plutôt l'utilisation d'un récepteur spécial.

5. Le Conseil rappelle à Radio-Classique Montréal inc. qu'en vertu de l'article 3(1)h) de la *Loi sur la radiodiffusion*, elle assume la responsabilité de ses émissions. Le Conseil s'attend donc que la titulaire veille à ce que son service EMCS soit exploité de façon responsable et qu'elle respecte les lignes directrices contenues à l'annexe A de l'avis public 1989-23.

Secrétaire général

La présente décision devra être annexée à la licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut et peut également être consultée sur le site Internet suivant :
<http://www.crtc.gc.ca>